

LE DOSSIER

- Voeux de M. le Maire
- Trophées citoyens

- # Elections municipales 2026 : inscription, procuration
- # D'un chantier à l'autre
- # Agenda Lesparr'Culture
- # Actualités du CCAS



Com' esparre médoc

N°61 # Magazine municipal d'informations / Janvier-Février 2026 #

VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION (P3 ET 4)



PRATIQUE

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
05 56 73 21 00 - Choix 2

Police Pluricommunale
05 56 73 21 06

Communauté de Communes
Médoc Cœur de Presqu'île
05 56 41 66 60

Clinique Mutualiste de Lesparre-Médoc
05 56 73 10 00

SAMU 15

Gendarmerie
17 ou 05 56 73 46 70

Pompiers
18 ou 05 56 73 40 11

L'AFFICHEUR DE POCHE
Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur CentoAccess

INFORMEZ
ALERTEZ
IMPLIQUEZ

ANDROID IOS

TÉLÉCHARGEZ MAINTENANT


Lien Android


Lien iOS

SOMMAIRE

2 État civil : statistiques 2025

3 Édito et vœux du Maire

4 Trophées citoyens

5 Tribune libre

6 Elections municipales 2026

7 D'un chantier à l'autre

8 Agenda Lesparr'Culture - Actualités du CCAS



Entre unions, naissances et décès, voici les statistiques 2025 concernant votre commune :

Les naissances

230 naissances (-20/2024) ont été enregistrées en 2025, dont 41 où l'un des parents au moins est domicilié à Lesparre-Médoc. 16 lesparrains sont également nés hors commune.

Le top des prénoms 2025

Lina (3) pour les filles.

Eden (4) pour les garçons.

Les unions

20 mariages (=2024) et 13 PACS (-2/2024) ont été célébrés à Lesparre en 2025.

Les décès

330 décès (+55/2024) ont été enregistrés en 2025 (dont 85 domiciliés à Lesparre-Médoc + 35 décédés hors commune soit 120 décès de lesparrains).

Les changements de nom et de prénom

4 décisions de changements de prénoms (+1/2024).

10 décisions de changements de noms (-4/2024).

En 2025, 2590 titres d'identité ont été remis et 148 demandes d'identité certifiées ont été traitées par la mairie de Lesparre Médoc.

édito

Chères lesparraines, chers lesparrains,

En ce début d'année, je tiens à vous adresser, au nom de l'équipe municipale, nos vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de sérénité pour 2026. Que cette nouvelle année soit porteuse de projets, de solidarités, d'élan collectif et de belles réussites pour chacune et chacun d'entre vous.

Notre commune continue d'avancer grâce à l'engagement de tous. Ces derniers mois ont été marqués par de nombreuses réalisations destinées à améliorer votre cadre de vie, renforcer le rôle de Lesparre comme ville de centralité et préparer l'avenir de notre territoire. Vous trouverez dans cette publication l'essentiel de ces investissements pour environ un million d'euros, sans avoir recours à l'emprunt, et ce depuis 2020.

Désendetter la commune pour mieux investir dans notre avenir a été notre règle durant tout ce mandat. Ces efforts constants ont été possibles grâce à une gestion rigoureuse.

Qu'il s'agisse des travaux, du soutien à la vie associative ou des initiatives culturelles et solidaires, vos élus ont été pleinement mobilisés pour répondre à vos attentes. Les réalisations sont le fruit d'un travail collectif mené en étroite collaboration avec les agents communaux, les associations et nos partenaires locaux.

Ce journal municipal demeure un espace d'information. Il vous permet de suivre l'actualité de la commune, de mieux comprendre les projets engagés et de rester informés des événements à venir.

Les récents aléas climatiques ont une nouvelle fois mis en lumière la mobilisation exemplaire de nos services. Agents municipaux, services administratifs et techniques, Régie de l'eau, Police municipale, écoles, CCAS, bibliothèque, CALM : toutes et tous ont répondu présents pour assurer la continuité du service public. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement.

Au nom de tout le Conseil Municipal, je remercie les lesparraines et lesparrains pour leur confiance et leur implication au quotidien.

Bernard GUIRAUD, maire de Lesparre
1^{er} vice-président de la communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île



TROIS TROPHÉES CITOYENS D'HONNEUR DÉCERNÉS POUR 2026

Comme à chaque cérémonie des vœux depuis 2018, la municipalité met à l'honneur trois citoyens au titre de la Culture, du Développement Économique et de la Jeunesse et du Sport et leur délivre un trophée millésimé.



CULTURE & PATRIMOINE

MARLÈNE ET OLIVIER CHABOY

Marlène et Olivier Chaboy font partie des rares libraires indépendants de la presqu'île médocaine. Arrivés de la région toulousaine en 2002, Olivier distribue des lettres comme facteur. Mais sa passion de la lecture est la plus forte et c'est en 2009 qu'il crée une bouquinerie itinérante sur les marchés locaux. Il y vend des livres d'occasion et bien vite s'intéresse aux livres neufs soldés.

Ayant déjà eu une expérience dans le commerce de proximité, le couple décide de s'installer comme libraires. C'est chose faite depuis avril 2019 au 26 cours Georges Mandel. Situés sur la route de Bordeaux, ils bénéficient d'une forte visibilité qui leur permet de développer leur activité en y adjoignant un club de Lecture puis un groupe d'écriture où l'entre-soi est interdit. "Les livres du Médoc", leur maison d'édition voit également le jour, en avril 2025. D'autres projets sont en gestation comme l'édition de cartes postales aquarellées de tout le Médoc ou encore de la papeterie à l'effigie du Médoc. C'est dire que ce couple mérite grandement le trophée du citoyen 2026 !



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LAURA SAUNÉ

Laura Sauné, gérante du salon de coiffure L'COIFF, installée au 24 rue JJ Rousseau depuis novembre 2023, Laura est le parfait portrait de la coiffeuse du 21ème siècle, ayant suivi un cursus dans sa profession jusqu'au brevet de maîtrise qui lui a permis d'avoir pignon sur rue.

Son salon de coiffure coche toutes les cases de l'écoresponsabilité avec le recyclage des cheveux, l'utilisation de produits naturels à base de plantes et d'huiles essentielles (jusqu'à 90 % d'ingrédients d'origine naturelle), des colorations sans ammoniaque, sans hypoallergéniques, ainsi qu'un matériel pensé pour réduire la consommation d'eau et d'énergie.

En fait, Laura crée son salon en août 2020, en pleine crise sanitaire. Primo installée au 51 de la même rue, son dynamisme et son travail acharné lui permettent d'accroître sa clientèle qu'elle chouchoute désormais en transformant une séance de coiffage en véritable moment de détente. Souhaitons longue vie à ce salon atypique alliant le professionnalisme et la volonté d'en faire « un lieu élégant, engagé et profondément humain ».



JEUNESSE ET SPORT

GEORGES GORIE

Georges Gorie pour ses multiples exploits comme triathlète. Ancien bijoutier-horloger de Lesparre, il a passé des années à courir après les carats...avant de décider de courir après les kilomètres. Inscrit à la section Triathlon du Sam Omnisports depuis 1996, il en est le président depuis sa retraite en 2007. Depuis 1995, il multiplie les participations à des marathons nationaux et internationaux, en tout une quarantaine. Il effectue aussi le tour du Mont Blanc, un corsica raid et participe à deux Iron Man Triathlon XXL où se mêlent natation, vélo et course à pied. Ce sportif accompli a fait briller l'image du Sam de Lesparre sur la planète entière. Qu'il reçoive tout le respect et la reconnaissance de la collectivité.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous publions un espace réservé à l'expression des différents groupes politiques représentés au Conseil Municipal. **Par ailleurs, les textes des groupes d'opposition sont publiés tels qu'ils sont transmis au service communication.**

Groupe de la majorité : Pour que Lesparre vive avec son temps

Conformément aux principes de neutralité et d'équité entre les candidats, cette période de réserve pré-électorale impose à l'ensemble des élus et des collectivités territoriales une vigilance particulière dans leur communication publique.

Dans ce contexte, la majorité municipale a fait le choix de ne plus s'exprimer dans l'espace réservé aux groupes politiques déclarés au sein du conseil municipal, et ce jusqu'à la fin du mandat actuel. Cette décision vise à garantir un traitement équitable de la parole publique et à respecter pleinement les règles encadrant la communication institutionnelle en période pré-électorale.

Les autres groupes politiques représentés au sein du conseil municipal conservent, s'ils le souhaitent, la possibilité de s'exprimer dans cet espace, dans le respect du cadre légal.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons pleinement mobilisés pour assurer la continuité du service public et le bon fonctionnement de la commune.

Groupe d'opposition : Lesparre au Quotidien

Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour 2026, une année qui marquera la fin de notre mission électorale. De défections en démissions, ce mandat fût loin d'être aisé pour notre liste. Cependant, fidèles à nos engagements, il nous tenait à cœur de faire entendre vos voix d'électeurs. En nous positionnant notamment contre les éoliennes et en prenant part aux décisions et projets municipaux, nous sommes fiers de dire que la mission fût remplie. Une opposition certes mais une opposition constructive. L'expérience, très enrichissante, n'est pas terminée car notre investissement citoyen reste intact.

Groupe d'opposition : Autrement la ville

Meilleurs vœux 2026, nouvelle échéance lesparcide pour la belle endormie en déni du réel, capitale illusoire avec prime à l'arrachage de son identité agri-culturelle, Lesparre no futur en modèle pilote de ville punk.

Votre inscription est-elle toujours valable ?

Dans le cadre de la gestion du Répertoire Électoral Unique (REU), Monsieur le Maire a procédé à une série de radiations pour perte d'attaché communale.

POURQUOI CES RADIATIONS ?

Ces décisions font suite au retour des plis lors des élections précédentes. Les cartes électorales ou documents de propagande qui n'ont pu être remis à leurs destinataires ont été réacheminés par les services de La Poste vers la mairie. Ces retours créent une présomption de départ de la commune. En l'absence de signalement de changement d'adresse de votre part, la mairie est tenue de régulariser la liste pour assurer la sincérité du prochain scrutin (art. L.18 du c.elec.)

PROCÉDURE ET CONTRÔLE

Conformément au Code électoral :

- Les radiations prononcées par le Maire seront examinées par la commission de contrôle lors de sa prochaine réunion en février 2026.
- Tout électeur radié est informé par courrier à l'adresse à laquelle il est inscrit sur la liste électorale.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Un déménagement, même au sein de la commune, nécessite une nouvelle déclaration de domicile. Sans cette démarche, vous risquez de ne pas pouvoir voter les 15 et 22 mars 2026.

1. Vérifiez votre situation électorale : Utilisez le service en ligne : service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

2. Inscrivez-vous (si nécessaire) avant la date limite :

En ligne : Jusqu'au mercredi 4 février 2026 sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

En mairie : Jusqu'au vendredi 6 février 2026 aux horaires d'ouverture habituels.

PIÈCES À FOURNIR

Pour que votre demande soit validée, vous devez impérativement joindre :

- Une pièce d'identité en cours de validité (ou périmée depuis moins de 5 ans).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Consultez la liste complète des documents admis : service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1965
- Le formulaire Cerfa n°12669*02 : Disponible en mairie ou téléchargeable sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024

Voter par procuration

Vous serez absent lors des prochaines élections ? Vous pouvez choisir un autre électeur pour voter à votre place. Voici les règles et démarches à suivre.

1. QUI PEUT VOTER POUR VOUS ?

Le mandataire que vous désignez doit être inscrit sur une liste électorale, mais pas nécessairement dans la même commune que vous. Il devra toutefois se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin

Attention : Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

2. COMMENT FAIRE LA DÉMARCHE ?

Vous avez désormais trois options pour établir votre procuration :

- La téléprocédure (Partielle) Gagnez du temps en remplissant le formulaire sur maprocuration.gouv.fr. Vous recevez un code de référence qu'il faudra ensuite faire valider en personne (voir point 3).
- Le formulaire papier Téléchargez et imprimez le formulaire CERFA (n° 14952*03) sur Service-Public.fr ou récupérez-le au commissariat ou à la gendarmerie.
- Totalement dématérialisée : Si vous possédez la nouvelle carte d'identité (format carte bancaire) et une identité numérique certifiée via l'application "France Identité", vous pouvez effectuer la démarche entièrement depuis chez vous, sans aucun déplacement.

3. OÙ FAIRE VALIDER SON IDENTITÉ ?

Sauf si vous utilisez la procédure 100 % dématérialisée (France Identité), vous devez obligatoirement vous présenter en personne avec un justificatif d'identité à la brigade de gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal judiciaire de votre domicile ou lieu de travail.

4. QUAND S'EN OCCUPER ?

Il n'y a pas de date limite légale, mais il est fortement recommandé d'anticiper. Si vous faites la démarche trop tard, la mairie risque de ne pas recevoir le document à temps pour le jour du scrutin.

Une question ? Une hésitation ? Le service Pôle Administration Générale se tient à votre entière disposition pour vous accompagner dans vos démarches et vérifier votre situation sur les listes électorales. N'hésitez pas à nous contacter ou à vous rendre à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Aménagement de la place Fouchou-Lapeyrade (école d'infirmier(e)s IFSI)



Fin 2025, des travaux d'aménagement de la Place Fouchou Lapeyrade ont été entrepris comme suit :

- Réorganisation du stationnement (25 places + PMR)
- Dépose du bâtiment abri bus / wc publics existants
- Création d'un cheminement piéton en béton désactivé
- Pose d'un wc public automatique
- Pose d'un nouvel abri bus
- Création d'espaces verts (plantations basses, engazonnement)

Travaux réalisés en 2025

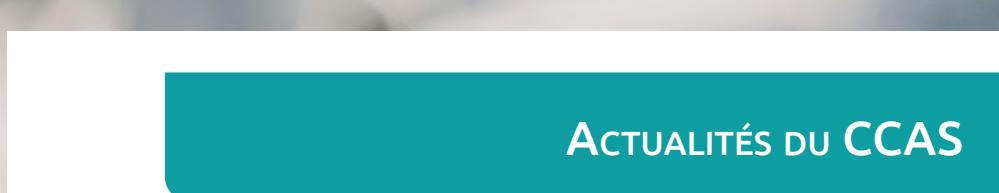
- Travaux au sein des écoles municipales : Réfection des toits terrasses pour 65 000 €
- Renouvellement parc informatique école Beaugency : 16 000 € avec subvention de 7 000 € au titre de la DETR
- Achat matériels Services Techniques (espaces verts) : 10 000 € - Broyeur/tondeuse
- Achat matériel CALM : 10 000 € - Four atelier poterie
- Sécurisation des agents Policiers Municipaux : 4 500 € - Arme/Gilets pare-balles
- Déploiement du système de vidéoprotection pour 120 000 € avec 68 000 € de subvention étatique
- Travaux réalisés sur les églises (vitraux pour St Trélody et fleurons pour Lesparre) : 33 000 €
- Aménagement place FOUCOU LAPEYRADE : 360 000 €

PROGRAMME DE VOIRIE (130 000 €)

- Chemin de Fongrouse. (arrière lycée)
- Chemin de l'Allumeteyre
- Chemin du Pin brûlé
- Chemin communal Gausseran
- Accès PMR stand de tir
- Parking VL quartier de la gare
- Parking VL Ecole Pierre et Marie Curie

TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE

- Aménagement d'un espace dédié au CCAS
- Aménagement du bureau de l'état civil / de la salle du Conseil Municipal et du salon d'Honneur avec la galerie des Maires
- Réhabilitation d'un logement du parc privé de la ville en logement d'urgence
- Valorisation du fleurissement de la ville



Colis de Noël

Le Maire, les membres du Conseil d'Administration et les agents du Centre Communal d'Action Sociale ont remis les colis de Noël aux séniors.

La distribution des colis a eu lieu le vendredi 19 décembre, le matin, à la salle des fêtes de Saint Trélody et l'après-midi aux résidents de la Villa Louise Michel et de l'EPHAD St Léonard.



Boîte aux lettres du Père Noël

Cette année encore, La boîte aux lettres du Père Noël a eu un franc succès. C'est une centaine de lettres qui ont été comptabilisées. Grâce aux lutins, le Père Noël a pu apporter une réponse personnalisée à tous les enfants.



Arbre de Noël

Le CCAS a organisé, le 17 décembre dernier, l'arbre de Noël des enfants de la commune.

Maquibouilles et Trouloulou ont présenté leur spectacle. Un goûter remis par les séniors, a été offert aux enfants. Tous sont repartis heureux.



Galettes des rois

Les 13, 15 et 16 janvier, Monsieur Le Maire et des membres du Conseil d'Administration du CCAS ont présenté leurs vœux aux résidents de la Maison de retraite St Léonard, du Centre Espérance et de la Villa Louise Michel autour d'une galette.